

Arrêté ministériel n° 86-155 du 24 mars 1986 fixant la liste des substances dont l'emploi dans les produits cosmétiques

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	24 mars 1986
Publication	Journal de Monaco du 28 mars 1986 ^[1 p.2]
Thématiques	Produits et services ; Santé publique - Général

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/1986/03-24-86-155@2003.02.22>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 28 mars 1986

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1986/Journal-6705>